

Interletral

Bibliographie citée et quelques pistes pour aller plus loin

1.6 Notions de sémantique et de pragmatique

1.6.1 Dénotation et connotation

- Mounin, Georges, *Clefs pour la sémantique* (1972), Paris, Seghers.

Georges Mounin propose ici une introduction rigoureuse à la sémantique en présentant les concepts fondamentaux pour analyser le sens des mots, des phrases et des textes. Il distingue entre le sens lié aux unités et aux structures de la langue et la signification qui dépend de l'usage et de la situation d'énonciation. Mounin aborde également la polysémie, les synonymies, les oppositions lexicales et les nuances sémantiques, en montrant comment le sens se construit à la fois par les relations entre les signes et par l'interprétation du locuteur et du destinataire.

- Kerbrat, Catherine, *La connotation* (1977), Lyon, PUL.

Catherine Kerbrat analyse le concept de connotation comme l'ensemble des significations secondaires ou associatives que les mots et expressions peuvent véhiculer, au-delà de leur sens dénotatif strict. Elle montre que la connotation est contextuelle et culturelle, dépendant à la fois de l'usage social, de l'histoire des mots et des expériences partagées par les locuteurs. Kerbrat distingue différentes dimensions de la connotation — affective, stylistique, idéologique — et souligne son rôle dans la communication, la persuasion et la construction du sens dans le discours.

- Rastier, François, *Sémantique interprétative* (1987), Paris, PUF.

François Rastier propose dans cet ouvrage une approche de la sémantique centrée sur l'interprétation du sens plutôt que sur une correspondance fixe entre mots et réalité. Il distingue le sens potentiel des unités linguistiques de leur signification effective dans un texte ou un discours et insiste sur l'importance des relations contextuelles et des connaissances du lecteur. Rastier développe des méthodes pour analyser la composition sémantique des textes, la variation de sens selon le contexte et la manière dont l'information est structurée pour produire des effets de compréhension. L'ouvrage contribue ainsi à une sémantique textuelle et pragmatique, qui articule langue, discours et cognition.

1.6.2 L'implicite : présuppositions, sous-entendus et implicatures

- Grice H. Paul, "Logique et conversation", in : *Communications*, 30, 1979. *La conversation*. pp. 57-72.

Dans ce travail Herbert Paul Grice développe sa théorie des implicatures conversationnelles, une théorie qui explique comment les locuteurs transmettent du sens au-delà de ce qui est explicitement dit. Après avoir défini le principe de coopération et les maximes conversationnelles (de qualité, quantité, pertinence et manière) qui guident les échanges pour que le message soit compris correctement par l'interlocuteur, Grice montre que le sens d'un énoncé ne se limite pas à sa forme linguistique et que le destinataire interprète le sens en tenant compte du contexte et des règles implicites de la conversation. Cette approche qui relie langage, intention et interaction sociale est fondamentale pour la pragmatique moderne.

- Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit* (1985), Paris, Minuit.

Oswald Ducrot explore la distinction entre ce que le locuteur dit explicitement (le dit) et ce qu'il fait comprendre ou suggère (le dire). Il montre que de nombreux énoncés ne se contentent pas de transmettre des informations neutres, mais qu'ils orientent l'interprétation du destinataire et véhiculent des présupposés, des jugements ou des points de vue implicites. Ducrot analyse les mécanismes linguistiques — comme les connecteurs, les modalisateurs et certaines structures syntaxiques — qui permettent de construire ces effets au moment d'argumenter. L'ouvrage propose ainsi une réflexion sur la relation entre signification, pragmatique et stratégies argumentatives dans le fonctionnement du langage.

1.6.3 Les actes de parole

- Austin, John, *Quand dire, c'est faire* (1962), Paris, Ed. du Seuil, 1970.

Dans la série de conférences que le linguiste anglais a données à Harvard en 1955 et dont la transcription constitue la base de cet ouvrage posthume, John L. Austin montre que certains énoncés ne se limitent pas à décrire le monde, mais qu'ils accomplissent une action quand ils sont prononcés. Sa théorie des actes de parole part de la distinction entre des énoncés constatifs et des énoncés performatifs. Austin affine ensuite cette opposition et affirme que tout acte de parole s'articule à partir de la dimension locutoire (le fait de dire quelque chose), la dimension illocutoire (l'action accomplie en disant quelque chose, par exemple promettre ou ordonner) et la dimension perlocutoire (les effets produits sur l'interlocuteur par ce qui a été dit). La réussite d'un acte de langage dépend, selon Austin, d'une série de conditions sociales et contextuelles qu'il appelle *conditions de félicité*. Cet ouvrage a profondément transformé la philosophie du langage et influencé la linguistique pragmatique, en mettant en évidence le caractère actionnel et social du langage.

- Searle, John, *Les actes de langage* (1969), Paris, Hermann, 1972.

John Searle prolonge et systématisé les travaux d'Austin sur la théorie des actes de langage. Après les avoir classés selon le type d'action qu'ils véhiculent, Searle explicite les conditions de réussite de chaque acte et montre que la communication linguistique repose sur des règles sociales et contextuelles. Son travail, comme celui de John Austin, a profondément influencé la pragmatique et l'analyse du discours, en clarifiant comment le langage peut agir dans le monde.